



HONORAIRES TTC* - PRESTATIONS PROPOSEES

TRANSACTION - HONORAIRES à la charge du VENDEUR

Dans le cadre d'un mandat simple de vente :

Prix de vente de 0 à 20 000 €	forfait 3 900 €
Prix de vente de 50 000€ à 200 000 €	forfait 10 500 €
Prix de vente > à 200 000 €	6% du Prix de vente

Dans le cadre d'un mandat exclusif de vente :

Prix de vente de 0 à 50 000 €	forfait 3 500 €
Prix de vente de 50 000€ à 200 000 €	forfait 10 000 €
Prix de vente > à 200 000 €	5% du Prix de vente

Un montant forfaitaire peut-être défini en accord avec les parties (non négociable en cas de réalisation de la vente).

Dans le cadre d'un mandat de recherche..... 6% du Prix de vente avec un minimum forfaitaire de 13 000 € à la charge de l'acquéreur

TERRAINS

Evaluation, montage du dossier, négociation.....	10% du prix de vente
ESTIMATION D'UN BIEN.....	130 €

LOCATION / GESTION

LOCATION -GARAGE-PARKING

Montage du dossier, rédaction du bail, état des lieux d'entrée..... 1 mois de loyer Hors Charges
A la charge du preneur

LOCATION NON-MEUBLEE OU MEUBLEE

Constitution du dossier, visite du preneur, rédaction du bail, 13% du loyer annuel Hors Charges,
à partager entre le locataire et le bailleur (art 5-i de la loi du 06/07/1989) **

ETAT DES LIEUX (partagé entre le bailleur et le locataire le jour de sa réalisation)***..... 200 €

GESTION LOCATIVE 8% sur quittancement

GARANTIE DES LOYERS

Garantie des loyers impayés et des détériorations immobilières..... 2,5% sur quittancement

BAUX COMMERCIAUX

Montage du dossier, rédaction du bail, état des lieux d'entrée..... 15% sur loyer annuel Hors
Charges à la charge du preneur

FORFAITS LOCATIFS

REDACTION DE BAIL ACCESSOIRE.....	210 €
REPRESENTATION ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE COPROPRIETE.....	100 €
VACATION HORAIRE.....	55 €
FORFAIT DEPLACEMENT.....	35 €
AIDE DECLARATION REVENUS FONCIERS.....	110 €
(Hors état préparatoire)	
DIAGNOSTIC PPRNT.....	50 €

** Selon la loi ALUR n°2014-366 du 24 Mars 2014, et selon le décret n°2014-890 du 1^{er} Août 2014, ces honoraires sont plafonnés, et pour les logements situés en zone tendue, ils ne peuvent pas dépasser 10€ TTC par m².

*** Ces honoraires sont également plafonnés, quelle que soit la situation géographique du bien, à 3€ TTC par m².

aéro-immobilier

SERVICE TRANSACTION

Tél : 05 61 78 51 73 - Fax : 05 61 78 49 25
aero.transactions@ladresse.com

2, allée de la Corrèze 31770 COLOMIERS
www.aeroimmobilier.com

SERVICES LOCATION & GESTION

Tél Location : 05 62 12 08 02 - Tél Gestion : 05 62 12 14 60
aero.location@ladresse.com - aero.gestion@ladresse.com